MRC de MARIA-CHAPDELAINE

Politique Culture et Patrimoine

- 2024-2034 -

12 juin 2024

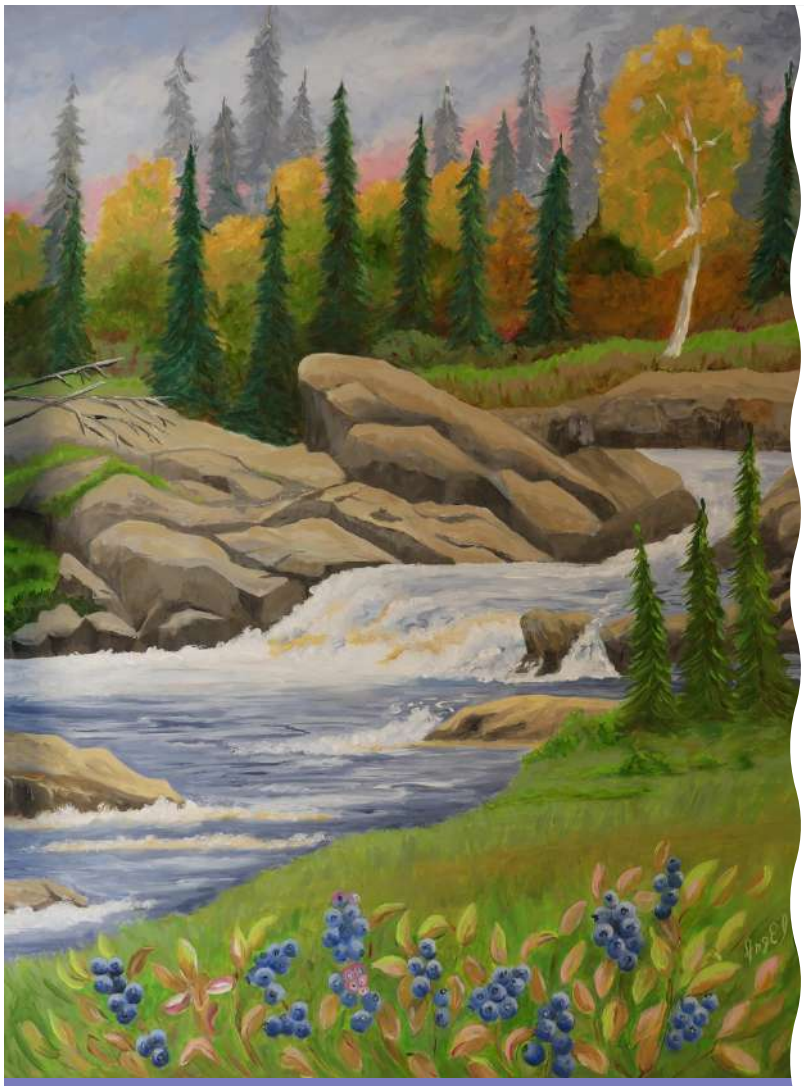

Table des matières

MOT DU PRÉFET 3

MOT DU COMITÉ CULTUREL 4

INTRODUCTION 5

DÉFINITIONS DE LA CULTURE 6

LA VIE CULTURELLE D'HIER ET FAITS SAILLANTS 1935-1980 7

ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DE LA MRC 8

PROFIL DES SECTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE 9

LETTRES ET COMMUNICATION 13

LOISIRS CULTUREL ET LA MÉDIATION CULTURELLE 14

TOURISME CULTUREL ET ÉVÈNEMENTS ET INTERCULTURALISME 15

RELATION ENTRE LE MILIEU DE L'ÉDUCATION ET LA CULTURE 16

PATRIMOINE ET MUSÉOLOGIE 17

LA VISION CULTURELLE DE LA MRC 18

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS 19

PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS ET PISTES D'ACTION 25

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS 26

AVERTISSEMENT

Plusieurs éléments contenus dans cette Politique Culture et Patrimoine sont un abrégé des éléments contenus dans le Portrait culturel de la MRC de Maria-Chapdelaine réalisé par le Société d'histoire et de généalogie et Culture Saguenay-Lac-Jean dans le cadre du mandat d'élaboration de la politique culturelle en 2022.

Afin de ne pas alourdir le texte, les notes de références n'ont pas été maintenues dans la présente politique.

Photo de couverture : Francine Bergeron, gagnante de l'appel d'oeuvre réalisée dans le cadre de cette politique

Mot du préfet

Luc Simard,
préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

Véritable vecteur de développement, les arts et la culture contribuent de belle façon au dynamisme de notre milieu et à son attractivité. Les arts et la culture sont accessibles et inclusifs et améliorent la qualité de vie tout en favorisant un fort sentiment d'appartenance. De plus en plus d'artistes choisissent de s'installer en région et nous ne faisons pas exception à cette tendance. Notre milieu de vie recèle de talents dans des disciplines multiples et nous souhaitons que tous ces rêveurs et toutes ces rêveuses nous partagent leur passion participant ainsi à notre bien-être collectif.

Tous ces artistes et artisans contribuent à la richesse de l'offre culturelle du territoire, mais rien ne serait possible sans lieux de diffusion. Les diffuseurs officiels, mais aussi les petites salles, les salles communautaires, les bibliothèques ou les églises des municipalités deviennent des lieux propices pour la diffusion des arts et de la culture. Soyons audacieux, osons la culture partout!

Avec cette nouvelle politique, la MRC affirme vouloir contribuer positivement au rayonnement de la culture et du patrimoine sur l'ensemble du territoire. Nous espérons que les acteurs culturels seront au rendez-vous lorsque sera créé le premier comité consultatif culturel de l'histoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine
Luc Simard

MRC de MARIA-CHAPDELAINE | Québec

Entente de développement culturel

Mot du comité culturel

C'est avec une grande fierté que le Comité de réalisation de la toute première Politique Culture et Patrimoine de la MRC Maria-Chapdelaine dépose aujourd'hui un travail qui a suscité une collaboration exceptionnelle entre les acteurs et amis de la culture et du patrimoine de notre territoire. Ce fut une longue période de gestation puisque le processus aura duré exactement trente-deux (32) mois. Les restrictions qui sévissaient pendant la pandémie ne nous ont pas toujours facilité la tâche, ni le grand nombre d'informations à traiter, ni le temps qui a souvent manqué pour synthétiser toute cette matière, mais nous avons finalement mené à bien cette démarche qui nous permet aujourd'hui de lancer cette première politique culturelle.

Comme dans toutes les villes et villages du Québec, nous avons une identité propre empreinte de la richesse de notre culture locale qui a toujours pris une grande place. Nous pouvons être nostalgiques de la disparition de la Société d'Opéra, de l'École des arts et du Théâtre du Châssis, toutes ces institutions qui, chez nous comme ailleurs reposaient sur le bénévolat de quelques personnes aujourd'hui disparues. Mais nous saluons la relève, ces passionnées en arts visuels, en danse, en théâtre, en improvisation, en musique et en chant, en cinéma et vidéos, en humour, en lettres et en communications. Nous remercions nos diffuseurs sans qui l'art et la culture ne seraient pas aussi vivants. Sans vous tous, la qualité de vie de notre territoire ne serait pas la même.

Dans cette politique, nous avons également abordé la question du patrimoine. Nous croyons qu'il est plus que temps de se préoccuper de conservation, de mise en valeur et de transmission du patrimoine sous toutes ses formes et nous souhaitons que le milieu soit outillé pour le faire.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous espérons que cette politique trouvera écho auprès de la population, des décideurs et bien sûr auprès de tous ces bâtisseurs qui font rayonner les arts et la culture chez nous au Pays des Bleuets.

MEMBRES DU COMITÉ

Bernard Duchaine,
diffuseur salle de spectacle Île du Repos

Bernard Villeneuve,
retraité du domaine audiovisuel

Carole Richer,
chargée de projet de la politique culturelle, MRC

Céline Fortin,
directrice culturelle Ville de Dolbeau-Mistassini

Julie Fortin,
responsable de la politique culturelle de Normandin

Manon Leclerc,
artiste en arts visuels (AAAV)

Marion Barrault-Charles,
conseillère en développement social MRC

Maryse Perron-Chartier,
conseillère en développement social MRC

Michel Lamontagne,
Société d'histoire et de généalogie

Michel Lemieux,
écrivain

Nathalie Laprise,
aménagiste de la MRC

Sarah Gagné,
École de danse Madilhut

Sophie Grégoire-Tremblay,
directrice au développement MRC

Vincent Beckert,
maire de Girardville

Introduction

Ce n'est qu'en 2020 que le ministère de la Culture et des Communications a permis aux MRC du Québec de signer des ententes de développement culturel. C'est dans ce contexte que des acteurs du milieu chapdelainois se sont mobilisés pour écrire ce que sera la toute première politique culturelle du territoire Maria-Chapdelaine. Bien que chaque ville et village puisse avoir une politique culturelle, les ententes de développement culturel qui nous permettent de réaliser les actions de ces mêmes politiques sont réservées aux villes les plus populeuses, aux institutions muséales, à des organismes culturels et à certains diffuseurs de spectacles. Cette nouvelle opportunité permettra donc aux villes et villages du territoire qui auront des politiques culturelles de s'intégrer au plan d'action de l'entente de développement culturel de la MRC. En milieu rural, seule la Ville de Normandin a adopté une politique culturelle en 2017. Nous espérons que plusieurs autres communautés emboîteront le pas pour que les arts et la culture rayonnent de plus en plus partout sur le territoire. La ville de Dolbeau-Mistassini en est à actualiser sa politique culturelle qui date de 2004.

On ne saurait parler d'art et de culture sans parler d'interculturalisme puisque cet aspect est maintenant bien présent dans notre milieu de vie. Soyons ouverts, apprenons les uns des autres et enrichissons-nous mutuellement favorisant ainsi l'ancrage au territoire de ces nouveaux citoyens venus d'ailleurs.

Cette politique, nous l'avons nommée Culture et Patrimoine parce que nous croyons qu'il faut que nous prenions soin de ce que ceux qui étaient là avant nous, nous ont laissé en héritage. Plusieurs municipalités ont fêté leur centenaire au cours des dernières années. Notre histoire est encore jeune, mais les legs sont importants et ne dit-on pas qu'il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va ?

La MRC en est à réaliser l'inventaire de tout ce qui s'est construit avant 1940 sur le territoire. Cette actualisation nous fait prendre conscience de l'ampleur de cet héritage, mais aussi des pertes subies par insouciance ou méconnaissance envers la richesse de notre patrimoine.

Notons qu'avec l'adoption du projet de la loi n° 69, les MRC ont l'obligation de se doter d'un inventaire des immeubles qui présentent un intérêt patrimonial sur leur territoire, et celle pour les municipalités de se doter d'un règlement de démolition et d'un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. En vertu des nouvelles dispositions, les municipalités sont aussi désormais tenues d'émettre des avis publics, de tenir des consultations et d'informer la ministre de la Culture et des Communications en cas de demande de permis de démolition. C'est un bon début pour la sauvegarde de notre patrimoine bâti mais aussi pour développer une expertise essentielle pour la requalification de bâtiments existants qui, tôt ou tard, seront appelés à changer de vocation. Les églises notamment, sont de beaux exemples de requalification qui permettent de donner une seconde vie à ces grands ouvrages d'une autre époque.

Définitions de la culture[1]

La culture constitue une composante essentielle de la qualité de vie. Elle est le creuset dans lequel se forment et s'épanouissent les individus, en même temps qu'elle définit l'identité des peuples. Elle est une clé pour comprendre le monde et pour vivre ensemble. En ce sens, la culture précède et influence toute action de développement (Agenda 21 de la Culture du Québec).

Selon la définition la plus reconnue à l'échelle internationale, la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982).

Selon la Politique culturelle du Québec (2018), la culture constitue une extraordinaire force pour l'épanouissement et le développement de la société québécoise. Elle s'enrichit au fil du temps par les réalisations d'artistes, d'artisans et de travailleurs culturels visionnaires et par l'inspiration d'entrepreneurs audacieux. L'engagement des citoyens, des gouvernements de proximité et de l'État témoigne de la valeur de ce trésor collectif. Il en résulte une immense fierté partagée et de solides bases sur lesquelles s'appuieront les actions futures.

La culture concerne autant le loisir culturel et les activités culturelles, que la fréquentation d'établissements culturels, l'assistance à des spectacles et à des concerts, à la sortie au cinéma et au théâtre, à l'utilisation des médias, etc. (Garon et al., 1997). La culture dois immiscer dans chaque aspect de la vie quotidienne de l'enfant à l'aînée, de chaque famille et chaque individu. La culture doit être partout!

[1] Guide des porteur.se.s de vision. Culture Saguenay–Lac-St-Jean (2021). www.cultureslsj.ca

La vie culturelle d'hier

Dès l'arrivée des premiers colons sur le territoire, la vie culturelle fait son apparition. Que ce soit par la danse, le théâtre, la musique, le chant ou toute autre activité, les colons trouvent le moyen de se divertir et de célébrer des événements de toutes sortes. Même éloignés de la civilisation, dans les chantiers, les hommes se divertissent en jouant de leurs instruments (accordéon, violon, harmonica, etc.) et en pratiquant des activités de loisirs (jeux de cartes, écriture, etc.). Se développe alors une identité culturelle propre à la région, voire à chacune des municipalités. En outre, l'isolement et la colonisation tardive de la région mène à l'émergence d'un milieu culturel unique notamment par sa langue et par son propre corpus de mythes, contes et légendes populaires dans les chantiers forestiers : élément de rupture par rapport aux régions moins isolées du Québec. La culture du Lac-Saint-Jean s'est donc bâtie autour du territoire, au contact de l'amérindianité, de la nordicité et de la ruralité. L'Église façonne de nombreux secteurs de la vie en région, notamment de la vie culturelle par des cours artistiques offerts aux étudiants ou par des représentations dans la salle dédiée aux spectacles de tous genres.

Faits saillants 1935-1980

- **1935** Création de la Fanfare
- **1948** Théâtre Météore
- **1949** Cinéma Orphéon
- **1950** Cercle des fermières, Association Féministe d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
- **1951** La Chorale DO-MI-SOL
- **1956** Service de télévision
- **1960** Chorale Vol-au-Vent
- **1961** Festival du Bleuet de Mistassini
- **1962** Jeunesses Musicales
- **1963** Radio Maria-Chapdelaine
- **1967** Radio CHVD
- **1969** Télévision communautaire de Normandin | première télévision communautaire au Québec (ONF)
- **1970** Télévision communautaire de Dolbeau (ONF)
- **1971** Société d'Opéra et la Chorale Le Chœur LA RE DO
- **1972** L'École des arts et les Festivals du Miel de Normandin et Western de Dolbeau
- **1974** Salle de spectacles de l'Île du Repos
- **1979** Festival de la Gourgane
- **1979** Comité des spectacles de Dolbeau-Mistassini

VISION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE DANS LA MRC

Le rôle de la MRC de Maria-Chapdelaine en ce qui a trait au milieu culturel est d'agir en complémentarité avec les acteurs culturels, soit les organisations et les individus de son territoire, et de soutenir le milieu. La mise en place d'activités culturelles vient de l'initiative de la population ou des organismes culturels que la MRC soutient de plusieurs façons. Cet appui se réalise notamment avec l'inventaire des activités culturelles, l'actualisation de l'inventaire du patrimoine, le soutien des actions en tourisme culturel, etc. D'autre part, dans certains domaines du secteur culturel, elle agit comme maître d'œuvre. C'est le cas au niveau du patrimoine où la MRC agit comme leader, en partie en raison de l'adoption du projet de loi 69 qui modifie la Loi sur le patrimoine culturel et qui donne aux MRC une responsabilité patrimoniale.

La politique culturelle de la MRC de Maria-Chapdelaine est avant tout une politique territoriale, c'est-à-dire qu'elle mettra davantage l'accent sur la ruralité. Cette approche a pour but d'assurer le développement culturel rural, et donc que les individus en ruralité puissent profiter d'activités culturelles autre part que dans les plus grands centres urbains, comme la ville-centre de Dolbeau-Mistassini. Pour cette raison, la politique culturelle de la MRC de Maria-Chapdelaine se doit d'être assez large pour que les enjeux culturels des plus petites municipalités y soient intégrés sans pour autant exclure la Ville de Dolbeau-Mistassini. Par conséquent, chaque administration municipale, à partir de la politique culturelle de la MRC, devrait être apte à créer un plan d'action qui lui est propre.

Éléments distinctifs de la MRC de Maria-Chapdelaine

Talents - Atouts

- Quantité, qualité et diversité des événements et des acteurs culturels (artistes et organismes)
- Télé du Haut-du-Lac – couverture culturelle
- Présence de diffuseurs dynamiques
- Importance du Comité des spectacles D-M
- La mobilisation et la persévérance du milieu culturel
- 14 bibliothèques sur le territoire
- Espace (citoyen) D-M
- Public présent aux événements culturels
- Population accueillante

Défis

- Manque de communication et de concertation
- Complexité et lourdeur des demandes de subvention dans le domaine culturel
- Manque de ressources pour être découvrables – visibilité / promotion / marketing
- Manque de reconnaissance du secteur culturel
- Secteur non prioritaire pour les décideurs
- Manque de connaissance des enjeux du patrimoine
- Absence d'un Centre culturel dédié aux arts

Renforcent les atouts

- Fidélité, proximité et fierté des publics d'ici
- Créateur.trice.s d'ici restent ici
- Tendances vers le retour en région et le télétravail
- Développement numérique apporte une visibilité accrue
- Projets de la MRC Maria-Chapdelaine (tourisme culturel / patrimoine)
- Création d'un Centre interculturel
- Utilisation de la radio pour rejoindre les jeunes (ils travaillent dans les commerces)

Limites – Objectifs à atteindre

- Manque de bénévoles et de relève
- Vieillissement de la population
- Développement territorial axé sur les ressources naturelles
- Inertie face au développement culturel
- Dévitalisation de certaines municipalités
- Exode de la population
- Valorisation et préservation du patrimoine est difficile

Profil des secteurs culturels du territoire

Les arts de de la scène

Le gouvernement provincial définit les arts de la scène comme étant «l'ensemble des manifestations artistiques exécutées sur une scène». Le terme regroupe plusieurs disciplines artistiques, les principales étant le théâtre, la danse, la musique et le chant.

On compte un nombre impressionnant de salles qui sont à même d'accueillir des spectacles dans la MRC de Maria-Chapdelaine. La salle de spectacle Desjardins/Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini est la plus grande avec une capacité de 491 places réparties sur trois niveaux. Suivent les diffuseurs qui ont des programmations culturelles comme l'île du Repos de Péribonka (50 ans en 2024), le Coureur des Bois et la Coopérative Vox Populi. On ne peut faire abstraction des salles de la Chute à l'Ours de Normandin, de la Chapelle ou du Centre touristique de Vauvert et de certains bars, de même que des églises, des centres communautaires et même des clubs d'âge d'or des villes et villages comme lieux de diffusion culturelle. Les auditoriums des polyvalentes de Normandin et Dolbeau-Mistassini sont aussi des lieux de représentations culturelles, surtout liées au milieu scolaire.

THÉÂTRE ET IMPROVISATION

Outre la présentation de pièces de théâtre dans les programmations régulières des diffuseurs que sont le Comité de spectacles de Dolbeau-Mistassini et l'Île de Repos, les théâtres d'été ont une belle place dans la programmation culturelle estivale. Par ailleurs, les Zanimés de Normandin ont célébré leurs 30 ans en 2022 et la Route des légendes de Jimmy Doucet se produit depuis plus de 12 ans à Saint-Eugène-d'Argentenay. À Dolbeau-Mistassini, il y a presque toujours eu du théâtre d'été, mais ce sont des initiatives différentes qui tournent sur différents plateaux depuis nombre d'années. Le «Théyâtre du bien beau» a su se tailler une place intéressante en s'installant au centre-ville au Club de l'Amitié. Comme quoi des associations atypiques sont possibles pour faire rayonner la culture.

L'improvisation prend aussi une place importante dans le milieu du théâtre. En 2010, est fondée la Ligue d'improvisation dolmissoise (LID). Toujours dans ce domaine, en 2003 est créé le Bol d'or provincial d'improvisation à Dolbeau-Mistassini. Cet événement est un tournoi provincial d'improvisation de calibre semi-professionnel. Le tournoi a habituellement lieu tous les ans à Dolbeau-Mistassini.

DANSE

La troupe Madilhut a été créée en 1994 et compte environ 180 danseurs qui développent des habiletés en jazz, funky, contemporain, hip-hop ou danse libre. **La Troupe de danse Soukara** offre des cours de danse orientale, indoue, Bollywood, tribale et gitane. **Les cours de danse en ligne** et les **activités de folklore** sont aussi très populaires auprès de la population. Et puis, parce que nous misons sur la mixité des cultures, nous avons le souhait que les nouveaux arrivants contribuent à nous enseigner les danses et rythmes de leurs pays d'origine.

MUSIQUE ET CHANTS

On peut dire que notre territoire est riche de sa musique et de ses chansons alors qu'un nombre impressionnant de talents d'ici se retrouvent sur les scènes professionnelles du Québec et d'ailleurs.

Les programmations de la salle de spectacles Desjardins/Maria-Chapdelaine, des salles de l'île du Repos, du Coureur des Bois et du Vox Populi comprennent chaque année un vaste éventail d'artistes provenant du secteur musical. Ces spectacles sont, pour la plupart, de nature professionnelle, mais des artistes amateurs issus de la relève locale ou régionale se produisent parfois sur nos scènes locales. La chapelle de Vauvert devrait de nouveau offrir des spectacles à compter de 2024. On ne peut ignorer le sympathique groupe de jazz, les « bands de garage », et tous ces musiciens et musiciennes de latents qui alimentent de belle façon nos événements locaux.

La Polyvalente de Normandin est le seul établissement d'enseignement qui possède un programme de concentration musicale dans la région. Le programme offre notamment différentes activités telles que la formation d'orchestre, le chant, le studio d'enregistrement, la technique de scène et des cours d'instruments avec des spécialistes.

Normandin compte également un orchestre à vent fondé en 2017 qui compte une trentaine de musiciens. Les instruments joués par ces derniers sont des instruments à vent comme la clarinette, la flûte traversière, le saxophone, le hautbois et des cuivres comme la trompette, le trombone, le cor français. Nous avons aussi quelques corales que nous aborderons en loisir culturel.

Depuis 1967, la MRC de Maria-Chapdelaine possède également son propre poste de radio. Le poste diffuse de la musique et fait la promotion de nombreux événements culturels sur le territoire.

Arts visuels

Par arts visuels, on entend la peinture, la sculpture, l'estampe, la photographie, le dessin, l'illustration, les techniques multiples, les installations, la bande dessinée, la performance et les arts textiles ou toute autre forme d'expression artistique apparentée à ce domaine.

ARTISTES ET ARTISANS EN ARTS VISUELS

En 1994, l'organisation Artistes et artisans en arts visuels de la MRC Maria-Chapdelaine (AAAV) est créée. On y retrouve un peu plus d'une vingtaine d'artistes et des membres-amis qui ont un intérêt pour l'art visuel et soutiennent l'organisme. AAAV organise deux expositions par an conjointement avec la Salle de spectacles de Dolbeau-Mistassini.

L'Espace (citoyen) a été créé par le Comité consultatif jeunesse de la Ville de Dolbeau-Mistassini en 2020-2021. C'est un lieu ouvert qui offre à des artistes professionnels et amateurs d'exposer gratuitement leurs œuvres sur une période d'un mois. Ce lieu est situé à l'entrée de la bibliothèque du secteur Dolbeau et se veut un lieu inclusif où différentes activités de nature culturelle sont organisées.

Un peu partout sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine, des bâtiments publics ou privés affichent des œuvres de toutes sortes. Par exemple, les bibliothèques municipales, les bureaux municipaux des villes et villages de même que ceux de politiciens, certaines entreprises, le foyer Rio-Tinto-Alcan de la salle de spectacles de Dolbeau-Mistassini et certains restaurants tels que le Bistr'eau Péribonka exposent des œuvres d'artistes dans leurs locaux.

Une galerie d'art privée devrait ouvrir ses portes à Normandin en 2024, c'est une excellente nouvelle parce qu'avec tout le talent d'ici, nous pourrions avoir quelques galeries d'art qui viendrait enrichir notre offre de tourisme culturel sur 4 saisons. Et qui sait, nous pourrions très certainement intégrer un centre d'exposition plus spacieux à notre futur centre culturel.

MÉTIERS D'ART

Les métiers d'art sont une composante de notre identité et de notre savoir-faire et là aussi, notre territoire fait bonne figure avec ces artisans-créateurs qui sont engagés dans la production des métiers notamment du bois, de la céramique, des matériaux décoratifs, des matériaux organiques comme la fourrure, des métaux, du textile, ainsi que des matériaux plastiques etc. Les Halles du Bleuet et les nombreux marchés de Noël permettent de mettre en valeur le travail de nos artisans de plus en plus nombreux.

ART TEXTILE

Les Cercles des fermières ont maintenu la tradition du tissage, de la couture et du tricot de belle façon. Aujourd'hui encore, ces groupes transmettent leur savoir-faire et on retrouve de plus en plus de jeunes qui souhaitent apprendre à fabriquer eux-mêmes les vêtements et accessoires qu'ils vont fièrement porter, vendre ou donner en cadeau. Les salles communautaires et l'Espace citoyen sont des endroits prisés pour se regrouper et apprendre des autres.

ART NUMÉRIQUE

La MRC de Maria-Chapdelaine compte plusieurs photographes et vidéastes, tant amateurs que professionnels, sur son territoire. Ces artistes du numérique produisent des œuvres aux différents styles. Beaucoup offrent leurs services à la population de la MRC de Maria-Chapdelaine. Ces services comprennent la prise de portraits, de photographies commerciales, la couverture d'événements de toutes sortes, etc. D'autres offrent également un service de production audiovisuelle.

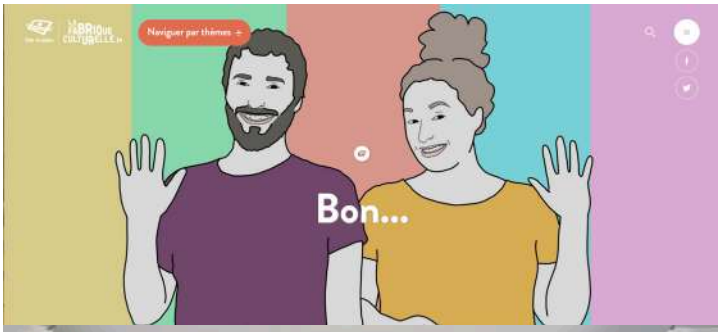

CINÉMA ET VIDÉO

Nous avons un cinéma et un ciné-club qui tous les deux, ont bien besoin d'amour.

La toute première télévision communautaire à voir le jour au Québec a été incorporée à Normandin en 1969. Le poste créé à l'époque par l'Office national du film a définitivement fermé ses portes en 1991. Une télévision communautaire s'implante à Dolbeau en 1970. Cette dernière a connu des hauts et des bas entre sa création par l'ONF (Télé-2) et son nouveau virage en 2018 alors qu'elle devient La Télé du Haut-du-Lac. Cette dernière a pour mission « de valoriser les enjeux locaux de la MRC de Maria-Chapdelaine par la réalisation et la diffusion de projets télévisuels, tout en privilégiant l'implication citoyenne et l'approche communautaire dans le processus de production. »

Nous n'avons pas nommé beaucoup de personnes dans ce document de peur d'en oublier, mais l'artiste multidisciplinaire Mélanie St-Germain vit à Dolbeau-Mistassini et ses films d'animation sont primés dans le monde entier. C'est une artiste engagée qui vit de son art en région. Eh oui, ça se peut!

Les paysages du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine inspirent puisque les versions du fil Maria Chapdelaine ont été tournés ici en 1934, 1983 et 2021 (Sébastien Pilote). Un documentaire sur le film Maria Chapdelaine de 1983 a été tournées à Péribonka par Jean-Claude Labrecque en 2014. Sébastien Pilote y a par ailleurs réalisé ses deux premiers films, Le Démantèlement et Le Vendeur.

ART PUBLIC

En 1961, le gouvernement du Québec crée la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics. Aussi connu sous le nom de la « loi du 1% », cette politique permet au ministère de la Culture et des communications de solliciter des artistes professionnels pour la création d'œuvres dans des lieux ouverts au public. La MRC compte une vingtaine de ces œuvres sur son territoire dont la dernière en lice est la sculpture du Complexe sportif de Dolbeau-Mistassini. La liste des œuvres se trouve sur le site du ministère : 2304006-006 - Document (quebec.ca)

Lettres et communication

Le Musée Louis-Hémon est un incontournable en matière de littérature alors qu'il a pour mission de « préserver et transmettre aux générations futures la quête de Louis Hémon, valoriser le territoire du pays de Maria Chapdelaine et offrir un lieu de création et d'échange privilégiant l'oralité, la lecture et l'écriture d'expression française ».

La MRC est un berceau fertile pour la littérature, beaucoup d'écrivains professionnels, semi-professionnels et amateurs publient chaque année des livres de toute sorte. Quelques auteurs vivant dans la MRC connaissent du succès. Soulignons notamment Julien Gravelle, Sébastien Gagnon et Michel Lemieux qui ont fait belle figure dans les Salons du livre au cours des dernières années. Julien et Sébastien ont été soutenus par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec avec lequel la MRC est partenaire.

La MRC de Maria-Chapdelaine possède un réseau de 14 bibliothèques municipales. Ce sont des lieux qui recèlent de beaucoup de possibilités. L'animation pourrait y être plus soutenue si nous avions la possibilité de créer un poste de médiateur culturel pour le territoire.

La baladodiffusion gagne en popularité et la Télé du Haut-du-Lac a maintenant son propre studio d'enregistrement. Incidemment, plusieurs séries ont été réalisées au cours des dernières années sous différentes thématiques. Chaque année, la Télé lance un appel à projets pour la réalisation de balados.

La Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine (SHGMC) procède chaque année à une vente de livres usagés. Cet événement permet à la population de la MRC de se procurer des livres à bas prix. La SHGMC publie également la revue La Souvenance trois fois par année.

En 1962, la Libraire Centrale ouvre ses portes sur le boulevard Wallberg à Dolbeau. Toujours en activité aujourd'hui, la librairie offre au public de nombreux services et son expertise notamment dans le domaine du livre.

La MRC de Maria-Chapdelaine possède aussi un journal local imprimé : le Nouvelles Hebdo, publié par le groupe Trium Médias. Depuis 1996, le journal « rapporte des nouvelles de toute la MRC de Maria-Chapdelaine ». En plus du Nouvelles Hebdo, presque chaque municipalité possède son propre journal municipal, papier ou numérique, qui rapporte les événements marquants de son territoire. Évidemment, les médias sociaux font partie des communications d'aujourd'hui.

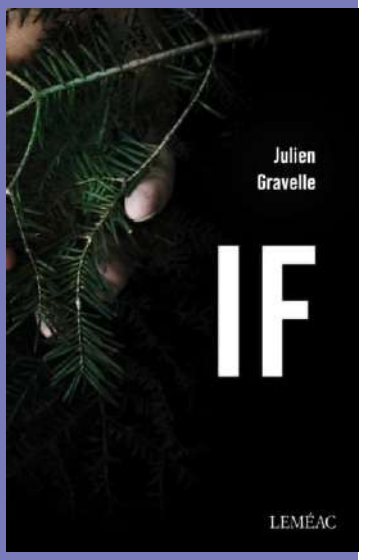

Loisir culturel

Le territoire de la MRC est étonnamment riche en matière de loisir culturel pour les adultes, alors que c'est moins vrai pour les jeunes. Les chorales, Clubs de tricot, Cercles de fermières et Associations féminines d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les salles de tissage, bibliothèques sont autant de lieux pour bénéficier du loisir culturel. De même, tant les Maisons des Jeunes que les clubs pour personnes aînés proposent plusieurs activités en loisir culturel au fil des saisons.

Au cours de la réalisation de la politique, nous avons maintes fois entendu qu'un Centre culturel permettrait aux artistes d'enseigner leur passion, de travailler ensemble sur des projets, de donner une vitrine à l'art sur notre territoire. Nos enfants sportifs sont choyés par une offre exceptionnelle, mais nos enfants qui aiment les arts le sont beaucoup moins. Oui, il y a la danse et 14 bibliothèques sur notre territoire, mais encore… L'enseignement du théâtre, de la musique, du dessin, de la peinture, de la photographie, de la poterie, l'offre d'ateliers de création de balados, d'écriture, de vidéos, de bricolages loufoques… Aller au Centre culturel comme on va à l'aréna, le rêve!

La médiation culturelle

Pour faire simple, la médiation culturelle c'est de créer des situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. L'idée derrière la médiation culturelle est de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle. En bref, c'est de donner accès à l'art et à la culture à tous par des moyens différents.

Les projets culturels initiés par le Carrefour Jeunesse Emploi qui allient la participation d'artistes et de jeunes pour créer des projets culturels, l'œuvre collective de Manon St-Pierre produite à l'Espace citoyen, l'écrivain Sébastien Gagnon venu faire une résidence d'écriture en discutant avec les gens sont autant d'exemples probants que la médiation culturelle existe sur notre territoire. Le Musée Louis-Hémon a été identifié comme organisation pouvant accueillir un poste en médiation culturelle pour initier et soutenir des initiatives en ce sens sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la MRC est impliquée dans la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRIMC) depuis plusieurs années. La Cellule a pour mission de « faciliter la création, la consolidation et l'accroissement d'initiatives en médiation culturelle. »

Tourisme culturel et événements

L'offre de tourisme culturel demeure un défi, mais à l'été 2023, nous avions tout de même trois théâtres d'été, les spectacles musicaux Les airs d'été, une méga programmation à l'Île du Repos, et nos nombreux festivals qui occupaient toutes les fins de semaines de l'été. Le Musée Louis Hémon et les Économusées du Chocolat, de la Confiturière (bleuet), le magasin d'antiquités et les installations de Bilodeau Canada sont autant d'initiatives qui contribuent à développer le tourisme culturel de notre coin de pays. Toute cette effervescence dans notre milieu permet d'amener des revenus supplémentaires dans nos commerces qui en ont bien besoin à l'ère du tout acheter en ligne.

Rappelons à notre mémoire qu'au cours de la dernière décennie, nous avons perdu les spectacles de cirque de Maxime Girard, le théâtre d'été de Vauvert, la Route des 1001 histoires sur la Pointe-des-Pères. Tous ces événements ont fortement contribué à positionner positivement notre secteur en matière de tourisme culturel. Ces pertes nous rappellent d'être vigilants pour que le tourisme culturel demeure en bonne position dans l'économie touristique.

Relation entre le milieu de l'éducation et la culture

Sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine, chacune des écoles primaires des municipalités offre des activités éducatives liées au milieu culturel. Par exemple, des cours d'art plastique, d'art dramatique et de musique, des visites de lieux culturels comme les musées, les cinémas ou encore le Salon du livre. Aussi, des activités culturelles liées aux différentes fêtes du calendrier. Néanmoins, aucune école primaire n'offre de programme de concentration lié au domaine des arts ou plus largement de la culture.

Les trois écoles secondaires sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine offrent des formations en art. D'une part, la Polyvalente de Normandin propose aux étudiants de la région une formation en musique. Le programme Musique-études de la Polyvalente de Normandin est le seul en son genre dans la région. D'autre part, l'école secondaire des Grandes-Rivières propose une formation en art. L'étudiant inscrit au programme Art-études concilie donc sa formation d'études secondaires et un enseignement artistique, notamment par des cours d'art dramatique, de chant, de danse et d'arts plastiques.

Le Centre de services scolaires du Pays-des-Bleuets est pourvu d'un comité culturel. Le comité culturel « centre de services scolaires » a pour objectif d'établir une politique culturelle et d'assurer sa mise en application dans l'ensemble des écoles du territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Il doit aussi « élaborer un plan d'action et en assurer la mise en œuvre et l'évaluation, en plus des gérer des programmes culturels comme « La culture à l'école » et « Le passeur culturel » ». Le comité culturel « centre de services scolaires » est constitué d'employés du centre de services scolaires, de même que d'intervenants culturels du milieu.

Interculturalisme

L'interculturalisme vise à concilier la diversité culturelle avec une culture commune, tout en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants et la préservation de l'identité québécoise. C'est un modèle de vivre-ensemble. L'interculturalisme repose sur deux piliers essentiels. D'une part, il valorise une culture commune, c'est-à-dire des éléments partagés par l'ensemble de la société. D'autre part, il reconnaît et encourage la diversité culturelle, en favorisant l'expression et la préservation des différentes cultures présentes au Québec. La philosophie de l'interculturalisme considère que l'égalité entre les cultures au Québec nécessite une francisation (promouvoir l'usage du français) et une laïcisation de l'espace public (neutralité religieuse dans les institutions publiques).

Même si dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie les personnes immigrantes sont présentes depuis plusieurs années, il est relativement récent que les nouveaux arrivants s'installent pour vivre avec nous de façon permanente. Aussi, plus que jamais le partage des cultures est au cœur de notre développement.

En 2023, le Collectif d'accueil des nouveaux arrivants du Pays des Bleuets a été créé. Ce comité de citoyens s'est donné la mission d'accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants de la ville de Dolbeau-Mistassini et sur tout le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine. « Nous misons beaucoup sur les activités culturelles pour assurer un ancrage au territoire de ces nouveaux citoyens : repas partagés, karaoké, fêtes thématiques, sorties de groupes. Le collectif souhaite aménager un centre interculturel de loisirs pour avoir un lieu de rassemblement qui favorise la mixité et le partage des cultures ».

La MRC a également initié le programme Municipalités attrayantes auquel participent plusieurs municipalités. À titre d'exemples : un local est mis à disposition de la population pour les activités multiculturelles à Normandin. À Albanel, les soirées bibliothèques vivantes permettent aux nouveaux arrivants et aux gens d'ici de partager leur culture. D'autres initiatives de nature culturelle sont en développement partout sur le territoire.

Patrimoine et muséologie

À ce jour, la MRC a retenu six territoires d'intérêt historique dans son schéma d'aménagement en raison de leur valeur patrimoniale pour la région : la maison Samuel-Bédard à Péribonka, la Pointe-des-Pères à Dolbeau-Mistassini, l'ancien moulin et le pont couvert de Sainte-Jeanne-d'Arc, le quartier de la compagnie à Dolbeau-Mistassini et les sites archéologiques listés dans un répertoire du schéma d'aménagement. Toutefois, le patrimoine de la MRC ne se limite pas au patrimoine matériel comme les bâtiments à caractère religieux, les villes et villages, ainsi que les sites patrimoniaux reconnus. Le patrimoine de la MRC englobe aussi le patrimoine naturel de la région, c'est-à-dire les plaines agricoles, la forêt boréale, les grandes bleuetières, les chutes et les rivières, de même que l'histoire, les mœurs et coutumes de la région.

Autrement que par la MRC, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec retient dix-huit éléments patrimoniaux protégés et valorisés dans la MRC de Maria-Chapdelaine. C'est bien peu et il faut espérer que les modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel qui émet l'obligation de se doter d'un inventaire des immeubles présentant un intérêt patrimonial sur le territoire aura un effet positif sur la conservation et la requalification des bâtiments existants.

Les organismes partenaires de la MRC de Maria-Chapdelaine dans son mandat de protection du patrimoine bâti sont, d'une part, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, par son volet du Service d'aide-conseil en rénovation patrimonial (SARP) et la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine qui a pour but de « rendre accessible et de mettre en valeur son héritage historique et généalogique ».

Au niveau muséologique, la MRC de Maria-Chapdelaine compte le musée Louis-Hémon de Péribonka fondé en 1938, la plus ancienne institution muséale au Saguenay–Lac-Saint-Jean. On compte également 2 économusées membres du réseau des économusées du Québec, soit Délices du Lac-St-Jean (confiture de bleuets) et La Chocolaterie des Pères de Mistassini (chocolat). On peut considérer l'Univers Bilodeau Canada comme un lieu qui s'apparente à un économusée et la collection de machinerie agricole de l'organisme Héritage agricole de St-Edmond-les-Plaines a un bon potentiel pour devenir un écomusée.

En 2022, les élus du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine ont offert leur soutien financier pour la création d'environ 250 capsules qui doivent mettre en valeur le patrimoine et la culture de la région.

La vision culturelle de la MRC

Inspirée par la grandeur et la beauté de ses paysages, la MRC Maria-Chapdelaine porte fièrement son identité nordique. Son histoire et son patrimoine affirment son caractère audacieux et créatif. Elle agit en symbiose pour que tous et toutes accèdent et contribuent à une offre culturelle riche et diversifiée. Elle soutient les artistes, artisans et institutions qui créent et diffusent les arts et la culture participant ainsi à rendre son territoire plus attractif et dynamique.

Principes directeurs

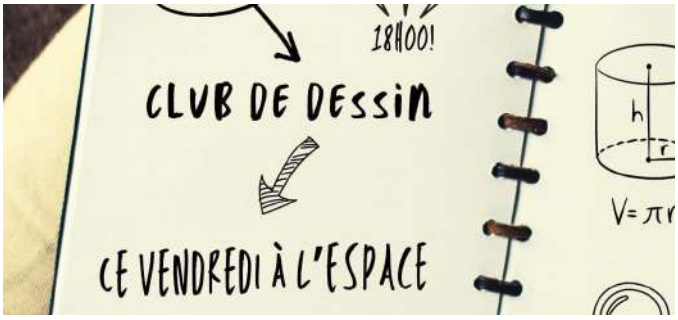

PRINCIPE 1 - BÂTISSEURS DE CULTURE

Tout en préservant et en valorisant ses acquis, la MRC de Maria Chapdelaine appuie les créateurs, les créatrices et les organismes de la relève dans l'optique d'en faire des acteurs clés de son développement.

PRINCIPE 3 - SYMBIOSE/CONCERTATION

À travers la concertation des acteurs de son territoire, la MRC de Maria Chapdelaine soutient une vision transversale de la culture et la place au coeur des interactions sociales, contribuant ainsi au mieux-être des plus petit·e·s comme des plus âgé·e·s, de toutes origines et de tous horizons.

PRINCIPE 2 - FIERTÉ

Dans la MRC de Maria Chapdelaine, les arts, la culture et le patrimoine rassemblent et sont reconnus comme source de fierté, d'appartenance et d'identité.

PRINCIPE 4 - CRÉATIVITÉ

La MRC de Maria Chapdelaine nourrit la créativité sur son territoire et investit dans les initiatives culturelles et artistiques innovantes qui contribuent à faire de son territoire un milieu de vie attractif et dynamique.

Orientations, objectifs et sous-objectifs

ORIENTATION 1

L'IMPLICATION ET LA CONCERTATION DE TOUS ET TOUTES À LA CULTURE POUR UNE SYNERGIE RENFORCÉE DES ACTIVITÉS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE…

L'implication et la concertation de tous à la culture favorisent l'effervescence de la vie culturelle sur un territoire. Pour cela, il est essentiel de maintenir et de consolider la concertation des acteurs culturels. Une commission culturelle territoriale peut être créée pour coordonner ces efforts. Stimuler l'implication citoyenne en culture et valoriser le bénévolat sont également importants pour assurer une participation active et démocratiser la culture sur le territoire.

1.1 La concertation des acteurs culturels du territoire

- Créer et coordonner une commission culturelle territoriale
- Accroître la concertation de manière transversale et intermunicipale
- Encourager l'intégration de la culture dans le développement local
- Appuyer la mise en place d'espaces de dialogue/mobilisation/disciplinaires

1.2 Stimuler l'implication citoyenne en culture (comité; appel à projets, citoyenneté culturelle)

- Favoriser l'engagement actif de la population dans la vie culturelle locale
- Encourager et soutenir des initiatives culturelles proposées par les citoyennes et les citoyens du territoire. Mettre en place des moyens innovants pour que les jeunes aient le goût de s'impliquer
- Démocratiser la culture et s'assurer de la participation de tous
- Créer une synergie qui contribue à susciter la participation citoyenne permettant de développer le sentiment d'appartenance des gens

1.3 Valoriser, reconnaître et promouvoir le bénévolat

- Valoriser l'implication bénévole comme un moyen de participer activement au développement culturel
- Favoriser la reconnaissance du bénévolat en culture
- Assurer une rémunération équitable aux artistes qui s'investissent dans les comités

ORIENTATION 2

LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE ET APPRÉCIER L'OFFRE CULTURELLE

Les stratégies de communication et de diffusion jouent un rôle clé dans la promotion de l'offre culturelle auprès de la population. Elles englobent l'amélioration des moyens de communication, la sensibilisation à une offre culturelle diversifiée et le développement de partenariats avec les médias locaux pour mettre en valeur les activités culturelles. Il est également essentiel de prévoir du soutien aux lieux de diffusion qui est adapté à leurs réalités.

2.1 Mettre en place des stratégies innovantes de promotion de l'offre culturelle

- Accroître les moyens de communication pour rendre accessible l'offre culturelle
- Sensibiliser la population à l'offre culturelle
- Stimuler les partenariats et accompagner les médias locaux dans la mise en valeur de l'offre culturelle
- Développer des actions concertées et coordonnées pour augmenter la visibilité des activités culturelles

2.2 Appuyer les lieux de diffusion dans le déploiement d'une offre culturelle diversifiée

- Répertorier les lieux de diffusion sur le territoire
- Réaliser un portrait et une enquête des besoins de diffusion par discipline culturelle et par municipalité
- Diversifier les lieux de diffusion sur l'ensemble du territoire et qui répondent à tous les besoins et disciplines
- Soutenir les lieux de diffusion dans une programmation hors les murs ou une programmation diversifiée pour un rayonnement des artistes locaux

ORIENTATION 3

LA MÉDIATION CULTURELLE COMME VECTEUR DE SENSIBILISATION, D'ACCESSIBILITÉ ET DE PARTICIPATION À LA CULTURE

C'est en mettant en place des mécanismes qui font le pont entre l'offre artistique et culturelle et les différents publics que nous réaliserons les objectifs de la démocratisation et de la démocratie culturelles. Deux principes qui sont fondamentaux à l'accessibilité à la culture pour tous et pour toutes. Par la médiation culturelle, nous travaillerons à sensibiliser les personnes aux bienfaits de la culture et des arts, tout en rendant plus visibles nos artistes, leurs œuvres et l'offre qui en découle.

3.1 Développer les publics et favoriser le rapprochement entre les artistes et la population

- Développer et favoriser des lieux/espaces de rencontres (maison de la culture/bibliothèques)
- Promouvoir l'accessibilité à la culture en utilisant les espaces publics tels que les parcs et les autres lieux publics
- Encourager des appels à projets qui stimulent la participation active des artistes et de la population

---

3.2 Éveiller la sensibilité de la population à la culture ET AU PATRIMOINE dès le plus jeune âge

- Développer un discours et des outils permettant de promouvoir l'importance de la médiation culturelle via des campagnes de communication, des publications, des conférences ou des ateliers visant à expliquer les bénéfices de la médiation culturelle pour la société
- Permettre aux jeunes de développer leur curiosité et leur ouverture d'esprit vis-à-vis de la culture et du patrimoine
- Créer des expériences culturelles attrayantes et engageantes qui stimulent l'intérêt des jeunes et leur participation active

---

3.3 Développer des partenariats qui permettent une plus grande inclusion de tous à la culture

- Encourager la réalisation d'activités avec les partenaires en développement social
- Créer des partenariats avec les acteurs de divers secteurs (école, CIUSS, secteur privé, etc.) et les artistes pour démocratiser la culture
- Soutenir et encourager les organismes culturels qui proposent des activités de médiation culturelle

ORIENTATION 4

LE SOUTIEN AUX CRÉATEUR.TRICE.S D'ICI POUR UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET RICHE

L'apport des créateurs et des créatrices de toutes origines au développement de notre territoire est essentiel et nous le reconnaissons. Leur professionnalisation passe tout d'abord par une reconnaissance de leurs expertises et l'appui au développement de leurs compétences. Les reconnaître, les impliquer et valoriser leur apport renforce, diversifie et enrichit l'offre culturelle de la MRC.

4.1 Offrir un soutien varié et adapté aux créateur.trice.s sur le plan technique, financier, promotionnel, et organisationnel, et ce, pour toutes les formes de création

- Soutenir les artistes dans la création et la diffusion d'œuvres
- S'assurer d'une équité de financement entre les différentes disciplines artistiques
- Développer des infrastructures et des espaces de travail adaptés pour les artistes, offrant des conditions propices à la création, à la production et à la diffusion de leurs œuvres)
- Favoriser les espaces de création (exemple: résidence d'artiste)
- Mettre en place des moyens d'attirer et de maintenir les forces créatrices dans la MRC

4.2 Reconnaître et valoriser les créateur.trice.s du territoire et leurs apports

- Mettre en place des stratégies de reconnaissance de la contribution essentielle des artistes et valoriser leur engagement.
- Promouvoir et soutenir l'achat d'œuvres d'artistes locaux et la constitution d'une collection d'art locale, afin de valoriser la création artistique régionale et d'enrichir le patrimoine culturel de la municipalité
- Reconnaître l'expertise des artistes professionnels et des organismes culturels du territoire
- Organiser des activités de reconnaissance pour les créateurs

---

4.3 Favoriser la diversité de l'offre culturelle et la relève artistique

- Stimuler l'inclusion et la diversité des artistes et des disciplines dans les projets
- Soutenir des projets de création locale et de la relève
- Assurer une offre culturelle diversifiée pour tous les groupes d'âge

ORIENTATION 5

LE PATRIMOINE, POUR QUE DEMAIN SOIT [3]

C'est en s'appuyant sur une histoire culturelle riche, profonde et enracinée dans notre territoire que nous serons en mesure de projeter notre développement futur. Celui-ci doit nécessairement passer par la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine sous toutes ses formes. Ainsi, nous devons être en mesure de compter sur des acteurs culturels et patrimoniaux adéquatement soutenus et outillés pour réaliser notre vision.

5.1 Connaître, identifier et protéger le patrimoine naturel, immatériel et bâti

- Répertorier et documenter le patrimoine culturel et archéologique du territoire
- Développer une stratégie de prévention patrimoniale
- Structurer la requalification des lieux du patrimoine religieux dans un esprit de développement durable

5.2 Affirmer notre richesse patrimoniale

- Déterminer le caractère distinctif du territoire et faire rayonner l'identité chapdelainoise
- Soutenir les projets de mise en valeur du patrimoine local
- Valoriser et soutenir nos festivals locaux
- Faire connaître davantage les cultures et l'histoire du territoire

5.3 Favoriser la transmission et la sensibilisation au patrimoine

- Sensibiliser la population sur l'importance de la préservation du patrimoine
- Impliquer les familles et les citoyen.ne.s dans la transmission des savoirs et la préservation des patrimoines et des savoir-faire locaux
- Favoriser le développement d'un tourisme culturel en lien avec le patrimoine et l'histoire

5.4 Favoriser la concertation et le partage de connaissances en patrimoine

- Mettre en place une table de concertation du patrimoine
- Reconnaître les expertises locales en patrimoine et leur donner les moyens de se développer

[3] Implicitement, le patrimoine devrait être transversal et se retrouver dans toutes les orientations.

ORIENTATION 6

UN INVESTISSEMENT DURABLE EN CULTURE POUR LA VITALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOS MILIEUX DE VIE

Les investissements en culture représentent une valeur sûre pour notre MRC, notamment dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de ses habitant.e.s et rehausser son attractivité. Il est d'autant plus important de soutenir les organismes et les créateur.trice.s de manière durable et pérenne, assurant ainsi leur rôle comme leviers importants de développement social et économique du territoire chapdelainois.

6.1 Sensibiliser à la richesse de l'apport de la culture dans les différents secteurs d'activité

- Se doter d'un discours ; cibler les personnes à sensibiliser et promouvoir l'importance de la culture dans le développement local
- Tenir à jour un répertoire/inventaire des expertises culturelles et patrimoniales
- Valoriser et promouvoir les projets et initiatives culturels qui contribuent à l'attractivité et la vitalité du territoire

6.2 Augmenter le soutien aux arts, à la culture et au patrimoine

- Favoriser la pérennité des organismes culturels en renforçant la gouvernance, développer des partenariats; favoriser la visibilité; développer les compétences et les ressources internes
- Développer des outils et offrir du soutien au milieu culturel et patrimonial
- Favoriser le partage des ressources (humaines, matérielles et techniques) dans un esprit de développement durable sur le territoire
- Soutenir les installations et infrastructures culturelles dans les petites localités

6.3 Explorer et diversifier les possibilités de financement de la culture

- Évaluer les possibilités de développer un fonds dédié aux arts et à la culture
- Susciter la participation du secteur privé dans le soutien au milieu culturel
- Être un facilitateur pour créer des maillages entres les organismes culturels et les entreprises

6.4 Ressources humaines en culture

- Financer des ressources dédiées au développement culturel

Principaux enjeux identifiés et pistes d'action[2]

Ressources humaines et financières

- Enrichir les forces en place
- Valoriser l'implication bénévole
- Faciliter la mise en commun ou le partage des ressources entre les organismes culturels
- Développer des postes en culture et patrimoine au sein de la MRC
- Décentraliser les personnes dédiées à la culture dans des organismes culturels
- Améliorer l'accès aux subventions au niveau culturel et patrimonial

Salle d'exposition et de diffusion disponible en tout temps

- Créer un centre culturel multifonction
- Soutenir les diffuseurs locaux
- Rendre accessible de l'équipement technique et des locaux par la création d'un hub culturel

Visibilité et publicité

- Créer un répertoire web (site web culturel)
- Outiller les organismes, artistes et regroupements dans leurs stratégies de diffusion et de communication
- Utiliser la radio pour rejoindre les jeunes qui travaillent dans les commerces

Précarité des conditions de vie des artistes

- Améliorer les conditions de vie des artistes
- Améliorer l'accès aux expertises pour les artistes (formations accréditées)
- Développer une politique d'achat d'œuvres locales
- Produire un bottin des expertises culturelles du territoire
- Mettre en place une charte de cachets de diffusion

Cohésion et rapprochement avec les communautés autochtones

- Collaborer avec les Premières Nations
- Utiliser davantage les outils développés pour assurer ce rapprochement

Médiation culturelle

- Sensibiliser aux diverses pratiques culturelles
- Ressource en médiation culturelle sur le territoire
- Soutenir la médiation culturelle sur tout le territoire (ressource mutualisée au musée)
- Diversifier les publics

Diversité dans l'offre culturelle

- Améliorer l'offre pour tous les âges
- Le loisir culturel comme éveil à la culture et à la connaissance de soi
- Offrir des activités intergénérationelles
- Encourager la diversité de l'offre culturelle et artistique
- Sensibiliser les citoyens aux pratiques artistiques variées

[2] Les enjeux ont été identifiés tout au long de la démarche de réalisation de la politique culturelle. Les membres du comités, les participants aux groupes de discussions et les participants au sondage ont tous contribué à alimenter les enjeux et à apporter des pistes d'action aux enjeux identifiés.

Crédits et remerciements

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la démarche de réalisation de la Politique Culture et Patrimoine de la MRC de Maria-Chapdelaine.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Carole Richer, chargée de projet de la politique culturelle MRC

Gabrielle Desbiens, Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

Gabriela Molina, spécialiste des politiques culturelles au Québec

Julie Gagnon, Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

PARTICIPANTS AUX FOCUS GROUP

MILIEU DES ARTS

Angèle Gosselin, artiste peintre

Diane Rousseau, artiste peintre

Mélanie St-Germain, Artiste multidisciplinaire

Joanie Pronovost, École de danse Madilhut

PATRIMOINE

Steeve Cantin, Société d'histoire et de généalogie

Évangéline Plourde, mairesse d'Albanel

Michel Lamontagne, Société d'histoire et de généalogie

Johnathan Doucet, directeur à l'aménagement MRC

Michelle Tremblay, Musée Louis-Hémon

Réal Bouchard, enseignant retraité

Jean-Marc Mailloux, Société d'histoire et de généalogie

ÉQUIPE TECHNIQUE SUR LES FOCUS GROUP

Carole Richer et Marion Barrault-Charles, MRC de Maria-Chapdelaine

Danize Harvey, Gabrielle Desbiens, Julie Gagnon - Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

PORTRAIT CULTUREL DE LA MRC RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE MARIA-CHAPDELAINE

Coordination : Julie Gagnon et Danize Harvey, Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

Rédaction : Alexandrine Langlois et Frédérique Fradet, Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine

Lecture et commentaires : Mélanie St-Germain et Richard Hébert

COORDINATION ET RÉDACTION

Carole Richer, MRC

Julie Gagnon, Gabrielle Desbiens et Danize Havey, Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean

RÉVISION

Frédérique Frappier, MRC

GRAPHISME

TNT Atelier

CRÉDITS PHOTOS

Angèle Gosselin

Île du Repos

Éric Villeneuve

Francine Bergeron

Francis Doucet

Guylaine Boudreault

Louizel Coulombe

Mélanie St-Germain

Caroline Tremblay

Caro Lambert

Elena Madrid

L'Espace citoyen

Domaine du Ranch

CANA du Pays-des-Bleuets

Journal Nouvelles Hebdo

MRC de Maria-Chapdelaine

Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc

Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay

Municipalité de Péribonka

Musée Louis-Hémon

Troupe de danse Madilhut

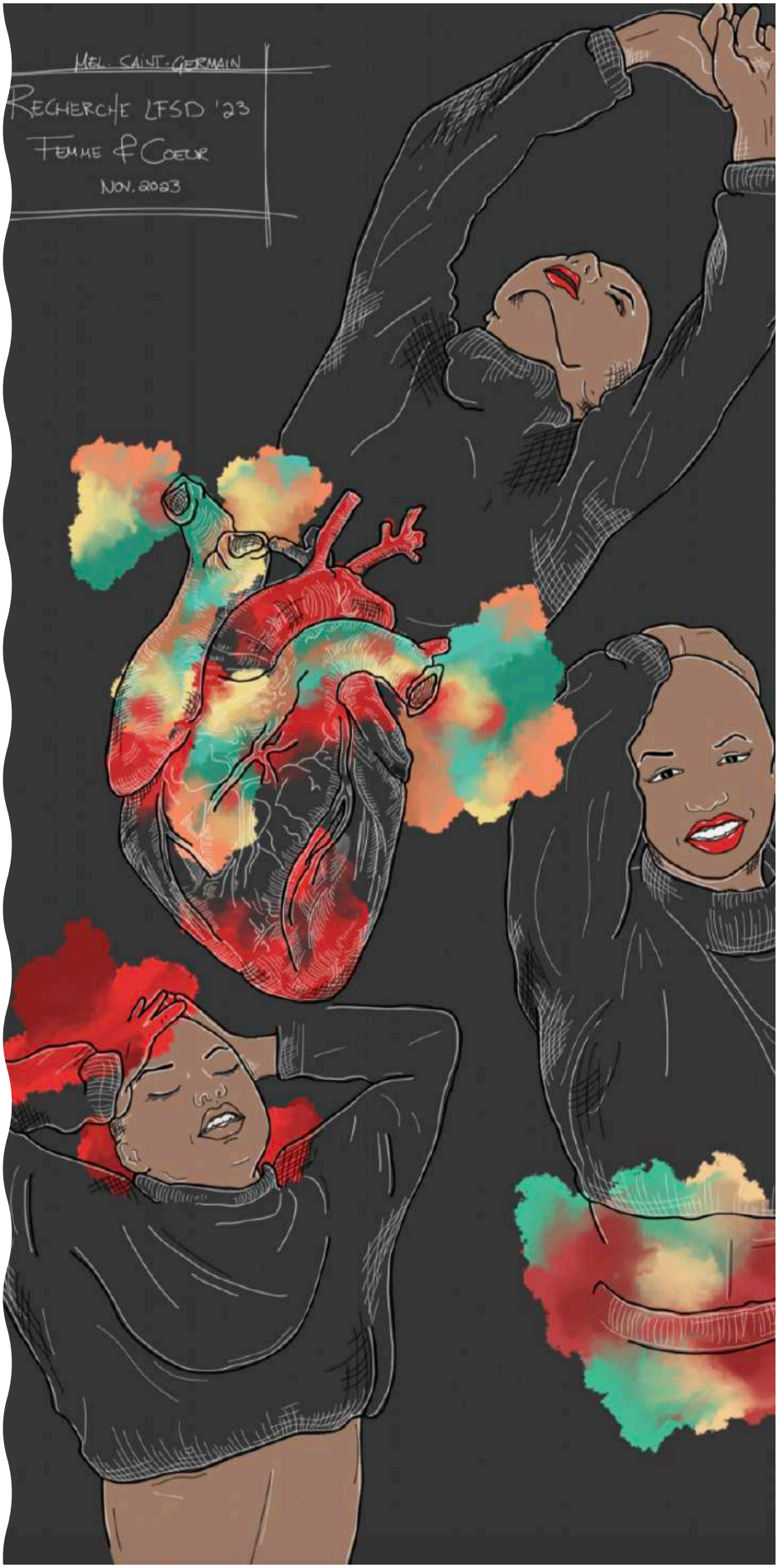

« Les arts et la culture contribuent à la fierté et à la connaissance de soi. »

Tristan Dessureault

MRC *de* MARIA-CHAPDELAINE

418 276-2131 mrcdemaria-chapdelaine.ca MRC de Maria-Chapdelaine